

---

Deuxième Session, Seizième Parlement, 18 George V, 1928

---

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

**BILL 155.**

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent  
pour le service public de l'année financière expirant  
le 31 mars 1928.

---

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES  
LE 27 MARS 1928.

---

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI